

Jean-Michel DREVON
Avocat au Barreau de l'Ardèche

Christophe LE CHÊNE
Avocat au Barreau de Valence
Docteur en Droit
Spécialiste en droit du dommage corporel

**Attention : nouvelle
adresse du cabinet**

Monsieur le Maire
Place du Petit Puy
06130 GRASSE

E34
COMPLÈMENT DU
TAIL **E27** DE
LE LE CHÊNE

St Péray, le 23 Septembre 2015

Affaire : Indivision LE CAËR
LRAR

Monsieur le Maire,

Je suis saisi des intérêts de Mesdemoiselles Corinne et Sandrine LE CAËR, qui se trouvent être copropriétaires indivises d'une parcelle de terrain située sur les hauteurs de GRASSE, lieudit « Bois de la Marbrière », cadastrée section AC n°29.

Pour l'instant ce terrain n'est pas, sauf erreur de ma part, en zone constructible.

Mes clientes désireraient voire porter cette parcelle en zone constructible et ce à l'occasion de la révision du plan local d'urbanisme de votre commune.

Je vous remercie de bien vouloir prendre note de cette demande et me faire connaître les éventuels éléments qui vous sont nécessaires à cet effet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de
sentiments respectueux

provenance de :

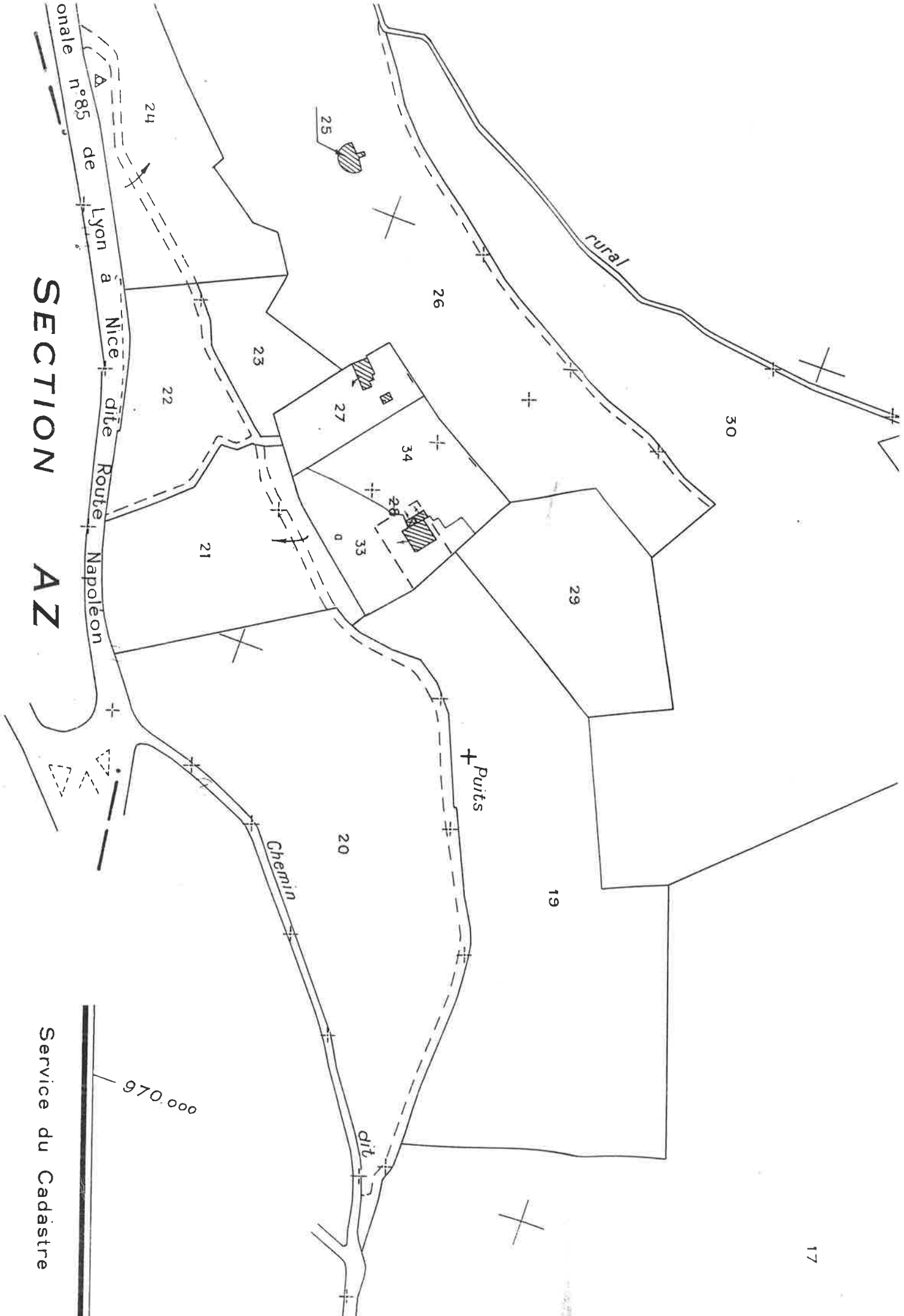
[Signature]	
Destinataire / Avisé le :	/ /
Remis le :	/ /
Le destinataire déclare être :	
Le destinataire	[Signature] (Préciser nom et prénom si mandataire)
Le mandataire	
Le titulaire du permis de conduire :	[Signature Facteur]

LA POSTE
RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION
Numéro de l'AR : **AR 1A 113 762 7374 5**
Renvoyer à **FRAB**

LE CAËR
[Signature]
[Signature]
[Signature]

PREUVE DE DÉPÔT
COURRIER

SECTION AZ



970.000

Service du Cadastre

REPRODUCTION INTERDITE